



**LISTE DES PIÈCES À COMMUNIQUER :**

- copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur, en original
- copie intégrale de l'acte de naissance du défunt concerné par la mention « mort pour la France », en original
- copie intégrale de l'acte de décès du défunt concerné, en original
- copie intégrale de l'acte de mariage des parents du demandeur en original, ou toute preuve de sa filiation avec le défunt concerné par la mention « mort pour la France »,
- copie de la décision de l'ONAC émettant un avis défavorable à l'apposition de la mention « Mort pour la France »
- Tout justificatif concernant les circonstances du décès du défunt : carte d'orphelin de guerre, attestation de mention « Mort pour la France », documents militaires, ...etc.)

**Date :**

**Signature du demandeur :**